

Fiche 13.1. Textes légaux

Les textes repris ci-après sont relatifs à prévention. Les textes de la Loi et du Code sont accessibles sur le Site du SPF ETCS : www.emploi.belgique.be

Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (M.B. 18 septembre 1996)

Code du bien-être au travail

Principes généraux

- Code livre I^{er} titre 1^{er} Dispositions introductives
- Code livre I^{er} titre 2 relatif à la **politique du bien-être des travailleurs** lors de l'exécution de leur travail
- Code livre I^{er} titre 3 relatif à la **prévention des risques psychosociaux**
- Code livre I^{er} titre 4 relatif à la **surveillance de la santé des travailleurs**
- Code livre I^{er} titre 5 relatif aux **premiers secours**
- Code livre I^{er} titre 6 relatif aux **mesures en cas d'accident du travail**

Structures organisationnelles et concertation sociale

- Code livre II titre 1^{er} relatif au **service interne** pour la prévention et la protection au travail – SIPP
- Code livre II titre 2 relatif à la création d'un **service interne commun** pour la prévention et la protection au travail
- Code livre II titre 3 relatif aux **services externes** de prévention et de protection au travail – SEPP
- Code livre II titre 4 relatif à la formation et au recyclage des **conseillers en prévention**
- Code livre II titre 5 relatif aux **services externes pour les contrôles techniques** sur le lieu de travail
- Code livre II titre 6 relatif aux **laboratoires**
- Code livre II titre 7 relatif aux **comités** pour la prévention et la protection au travail
- Code livre II titre 8 relatif à la **participation directe**
- Code livre II titre 9 relatif au **conseil supérieur** pour la prévention et la protection au travail

Lieux de travail

- Code livre III titre 1^{er} fixant les exigences de base relatives aux **lieux de travail**
- Code livre III titre 2 relatif aux **installations électriques**
- Code livre III titre 3 relatif à la prévention de l'**incendie** sur les lieux de travail
- Code livre III titre 4 relatif aux lieux présentant des risques dus aux **atmosphères explosives**
- Code livre III titre 5 relatif aux **dépôts de liquides inflammables**
- Code livre III titre 6 relatif à la **signalisation de sécurité et de santé**

Équipements de travail

- Code livre IV titre 1^{er} **définitions**
- Code livre IV titre 2 relatif aux dispositions applicables à **tous les équipements de travail**
- Code livre IV titre 3 relatif aux **équipements de travail mobiles** automoteurs ou non
- Code livre IV titre 4 relatif aux équipements de travail servant au **levage de charges**
- Code livre IV titre 5 relatif aux équipements de travail pour des **travaux temporaires en hauteur**

Facteurs d'environnement et agents physiques

- Code livre V titre 1^{er} relatif aux **ambiances thermiques**
- Code livre V titre 2 relatif au **bruit**
- Code livre V titre 3 relatif aux **vibrations**
- Code livre V titre 4 relatif aux travaux en **milieu hyperbare**
- Code livre V titre 5 relatif aux **rayonnements ionisants**
- Code livre V titre 6 relatif aux **rayonnements optiques artificiels**
- Code livre V titre 7 relatif aux **champs électromagnétiques**

Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques

- Code livre VI titre 1^{er} relatif aux **agents chimiques**
- Code livre VI titre 2 relatif aux **agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques**
- Code livre VI titre 3 relatif à l'**amiante**
- Code livre VI titre 4 relatif à l'**agrément d'enlèvement d'amiante**

Agents biologiques

- Code livre VII titre 1^{er} dispositions générales

Contraintes ergonomiques

- Code livre VIII titre 1^{er} relatif aux **sièges de travail et sièges de repos**
- Code livre VIII titre 2 relatif aux **écrans de visualisation**
- Code livre VIII titre 3 relatif à la **manutention manuelle de charges**

Protection collective et équipement individuel

- Code livre IX titre 1^{er} relatif aux équipements de **protection collective**
- Code livre IX titre 2 relatif aux équipements de **protection individuelle**
- Code livre IX titre 3 relatif aux **vêtements de travail**

Organisation du travail et catégories spécifiques de travailleurs

- Code livre X titre 1^{er} relatif aux **travailleurs de nuit** et travailleurs postés
- Code livre X titre 2 relatif au travail **intérimaire**
- Code livre X titre 3 relatif aux **jeunes** au travail
- Code livre X titre 4 relatif aux **stagiaires**
- Code livre X titre 5 relatif à la protection de la **maternité**

Règlements

- Règlement général sur la protection au travail (RGPT)
- Règlement sur les installations électriques (RGIE) introduit par arrêté royal 10 mars 1981
- Règlement CLP (en anglais : Classification, Labelling, Packaging) n° 1272/2008 du Parlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges

Autres lois

- Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale
- Loi du 20 décembre 2002 portant sur la protection des conseillers en prévention
- Loi du 23 avril 2008 complétant la transposition de la directive 002/14/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2002 établissant un cadre général relatif à l'information et à la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne.
- Loi du 28 février 2014 complétant la loi du 4 août 1996 sur le bien-être des travailleurs en matière de risques psychosociaux (M.B. du 28 avril 2014)
- Loi du 28 mars 2014 modifiant les procédures judiciaires en matière de RPS (M.B. du 28 avril 2014)

Autres arrêtés

- Arrêté du Gouvernement Wallon du 4 juillet 2002 déterminant les conditions sectorielles et intégrales relatives aux utilisations confinées d'organismes génétiquement modifiés ou pathogènes
- Arrêté Royal du 7 juillet 1994 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments nouveaux doivent satisfaire, et ses modifications
- Arrêté Royal du 25 janvier 2001 concernant les chantiers temporaires ou mobiles (M.B. du 7 février 2001)
- Arrêté Royal du 19 janvier 2005 modifiant l'arrêté royal du 25 janvier 2001 concernant les chantiers temporaires ou mobiles.
- Arrêté Royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention

Conventions collectives de travail (CCT) interprofessionnelles signées au Conseil national du travail (CNT) www.cnt-nar.be

- CCT n°5 du 24 mai 1971, modifiée par les CCT n° 5 bis du 30 juin 1971, n° 5 ter du 21 décembre 1978, et 5 quater du 5 octobre 2011 concernant le **statut des délégations syndicales**
- CCT n°72 du 30 mars 1999 concernant la gestion de la **prévention du stress** occasionné par le travail.
- CCT n°80 du 27 novembre 2001 instaurant un droit aux **pauses d'allaitement**
- CCT n°100 du 1 avril 2009 concernant la mise en œuvre d'une **politique préventive en matière d'alcool et de drogues** dans l'entreprise.
- CCT n° 104 du 27 juin 2012 concernant la mise en œuvre d'un plan pour l'**emploi des travailleurs âgés** dans l'entreprise.
- CCT dans la construction du 13 octobre 2011 concernant l'**obligation d'information au NAVB CNAC Constructiv**